

## ABONNEMENT.

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — — — — — 30  
Faits divers, — — — — — 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Février 1873.

## Chronique générale.

Dans le dernier conseil des ministres, le gouvernement a décidé qu'il appuierait les conclusions du rapport de M. le duc de Broglie ; quant aux réformes à introduire dans la loi électorale, la transmission des pouvoirs et l'organisation de la seconde Chambre, elles ont été discutées, mais aucune résolution n'a été prise.

Nous avons publié l'amendement proposé par vingt-trois députés de la droite. M. de Ventavon et M. le marquis de Dampierre proposent les amendements suivants :

Amendement de M. de Ventavon :

« Remplacer les articles 4, 2 et 3 de la commission par la résolution suivante :

» L'Assemblée nationale maintient les décrets des 17 février et 31 août 1871, aux termes desquels le Président de la République exerce, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, les fonctions de chef du pouvoir exécutif qui lui sont déléguées, et est entendu par l'Assemblée toutes les fois qu'il le croit nécessaire, le conseil des ministres et les ministres étant responsables devant l'Assemblée. »

M. le marquis de Dampierre demande de formuler ainsi l'article 4 du projet :

« L'Assemblée ne se séparera pas avant de statuer :

» 1° Sur la forme définitive du gouvernement à donner à la France ;  
» 2° Sur l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs législatif et exécutif ;  
» 3° Sur la création et les attributions d'une seconde Chambre qui n'entrera en

fonctions qu'après la séparation de l'Assemblée actuelle ;

» 4° Sur la loi électorale. »

Le XIX<sup>e</sup> Siècle croit pouvoir affirmer que le quatrième demi-milliard de l'indemnité de guerre sera payé en mai.

Le gouvernement négociera ensuite pour obtenir l'évacuation des départements encore occupés.

Cette évacuation pourrait s'effectuer, d'après le même journal, dans le courant du mois d'août.

En raison des nombreux travaux qui incombent au service du matériel de l'artillerie, le ministre de la guerre vient, dit la Patrie, de faire rendre un décret, comme mesure transitoire, dans le sens d'une organisation définitive prévue des éléments de l'arme de l'artillerie, qui porte l'effectif de paix des compagnies d'artillerie de 150 à 300 hommes.

Un accroissement des cadres est prévu en raison de cette augmentation, et comprend notamment la création d'un troisième lieutenant ou sous-lieutenant.

On annonce de Londres que M. Lissagaray vient de s'embarquer à Southampton à destination de Cadix.

Comme beaucoup de ses frères en Commune, le citoyen Lissagaray cède à la tentation d'aller jouer un rôle dans la révolution espagnole.

Il paraît qu'il avait annoncé son arrivée par une dépêche à M. Emilio Castelar.

L'anniversaire du 24 février s'est paisiblement passé à Paris. Pas de cris, pas de manifestations à la colonne de Juillet.

Les précautions prises ont été inutiles.

Cependant, un certain nombre de réunions privées ont eu lieu.

Celle à laquelle nous avons assisté, dit le

Rappel, compte parmi ses membres : MM. Louis Blanc, Albert, Langlois, Martin Bernard, Peyrat, Henri Brisson, Valentin, Magnin, Engelhard, Massol, Tirard, Ch. Quentin, Ernest Lefèvre, André Rousselle, Le Chevalier, Seinguerlet, Wyrouboff, Delatre, Puthod, A. Dubosc, Mario Proth, Lauth, etc.

M. Peyrat a porté un toast à la révolution de 1848, et aux membres du gouvernement provisoire présents à la réunion, Louis Blanc et Albert.

Louis Blanc a répondu en buvant à l'avenir de la République.

Albert a porté un toast à la République espagnole.

Sur la proposition de M. Ch. Quentin, un télégramme a été adressé à M. Castelar portant les sympathies d'un groupe de républicains français à la jeune République espagnole.

La soirée s'est terminée par une collecte en faveur des familles des condamnés politiques. Elle a produit 484 fr.

M. le duc Paul de Luynes, qui fut blessé à la bataille de Coulmiers et dont le frère fut tué à la bataille de Loigny, épouse M<sup>lle</sup> de Montesquiou, nièce de l'ex-préfet de Meurthe-et-Moselle, aujourd'hui conseiller d'Etat.

## LA PRESSE

ET LE COMTE DE CHAMBORD.

Les officieux et les radicaux n'ont à se mettre sous la dent pour leur carnaval qu'un morceau savoureux : la lettre du comte de Chambord à M<sup>re</sup> Dupanloup. Ils la louent en général d'un petit ton protecteur et dédaigneux. Elle fait, paraît-il, leurs affaires.

Le Siècle en écrit :

« Le comte de Chambord garde son drapeau, « l'étendard d'Alger, » et regarde le Vatican. On remarquera que cette épître à

« monsieur l'évêque » est écrite avec cette sécheresse dont on fait emploi quand on veut répondre à un importun ou écarter un intrus. »

La République française en triomphe en ces termes :

« La France sait maintenant ce que serait Henri V sur le trône, s'il lui était possible d'y remonter jamais : ce ne serait qu'un lieutenant du pape, et l'on peut dire que le Roi national — en admettant qu'on puisse jamais reconnaître ce caractère à n'importe qui — vient de disparaître en lui. Il est sorti de sa tradition, à force de vouloir la maintenir pure, et l'antique monarchie française, épuisée, abdique en sa personne aux pieds de la papauté temporelle expirante. Nous ne prétendons pas que cette fin soit sans poésie ni sans grandeur : nous croyons cependant qu'elle est de nature à peu toucher une nation comme la nôtre, dont les intérêts les plus nombreux et les plus chers sont irrévocablement liés aux développements de la démocratie, cette souveraine toute-puissante du monde moderne. »

Le Rappel :

« Nous ne pouvons que féliciter le comte de Chambord de sa loyauté et de sa sincérité au milieu des intrigues dont on l'entoure, et nous réjouissons de le voir annoncer que sa royauté aurait toujours les yeux sur le Vatican, c'est-à-dire d'achever de la rendre aussi impossible que les autres. »

Voici maintenant comment un journal placé aux antipodes des précédents, le Gaulois, apprécie la nouvelle manifestation épistolaire du comte de Chambord :

« Cette lettre est un véritable morceau de style : les idées seules en sont vieillottes ; la forme qu'elles revêtent a toutes les qualités qu'un progrès incessant a données à notre langue moderne, la concision, la netteté, l'élégance et le trait.

» Le trait surtout. On y sent la griffe sous le velours. Il y a une poignée de verges dans chaque poignée de main. »

37

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## EUGÉNIE GRANDET

[PAR

BALZAC.

(Suite.)

En revenant de la messe où elle alla le lendemain du départ de Charles, et où elle avait fait vœu d'aller tous les jours, Eugénie prit, chez le libraire de la ville, une mappemonde qu'elle cloua près de son miroir, afin de suivre son cousin dans sa route vers les Indes, afin de pouvoir se mettre un peu, soir et matin, dans le vaisseau qui l'y transportait, de le voir, de lui adresser mille questions, de lui dire :

« Es-tu bien, ne souffres-tu pas, penses-tu bien à moi en voyant les nuages dont tu m'as appris à connaître les beautés et l'usage en amour ? »

Puis, le matin, elle restait pensive sous le

noyer, assise sur le banc de bois rongé par les vers et garni de mousse grise, où ils s'étaient dit tant de bonnes choses, de niaiseries, où ils avaient bâti les châteaux en Espagne de leur joli ménage.

Elle pensait à l'avenir en regardant le ciel par le petit espace que les murs lui permettaient d'embrasser, puis le vieux pan de murailles, et le toit sous lequel était la chambre de Charles.

Enfin ce fut l'amour solitaire, l'amour vrai qui persiste, se glisse dans toutes les pensées et devient la substance, ou, comme eussent dit nos pères, l'étoffe de la vie.

Quand les soi-disant amis du père Grandet venaient faire la partie le soir, elle était gaie, elle dissimulait ; mais, pendant toute la matinée, elle causait de Charles avec sa mère et Nanon.

Nanon avait compris qu'elle pouvait compatir aux souffrances de sa jeune maîtresse, sans manquer à ses devoirs envers son vieux patron, elle qui disait à Eugénie :

— Si j'avais eu un homme à moi, je l'aurais... suivi en enfer. Je l'aurais... quoi...

Enfin, j'aurais voulu m'exterminer pour lui ; mais... rin. Je mourrai sans savoir ce que c'est que la vie. Croiriez-vous, Mademoiselle, que ce vieux Cornoiller, qu'est un bonhomme tout de même, tourne autour de ma jupe, rapport à mes rentes, tout comme ceux qui viennent ici flaire le magot de monsieur, en vous faisant la cour ? Je vois ça, parce que je suis encore fine, quoique je sois grosse comme une tour ; hé bien ! Mamzelle, ça me fait plaisir, quoique ça ne soye pas de l'amour.

Deux mois se passèrent ainsi.

Cette vie domestique, jadis si monotone, s'était animée par l'immense intérêt du secret qui liait plus intimement ces trois femmes.

Pour elles, sous les planchers grisâtres de cette salle, Charles vivait, allait, venait encore.

Soir et matin, Eugénie ouvrait la toilette, et contemplait le portrait de sa tante.

Un dimanche matin, elle fut surprise par sa mère au moment où elle était occupée à chercher les traits de Charles dans ceux du

portrait.

Madame Grandet fut alors initiée au terrible secret de l'échange fait par le voyageur contre le trésor d'Eugénie.

— Tu lui as tout donné ! dit la mère épouvantée. Que diras-tu donc à ton père, au jour de l'an, quand il voudra voir ton or ?

Les yeux d'Eugénie devinrent fixes, et ces deux femmes demeurèrent dans un effroi mortel pendant la moitié de la matinée.

Elles furent assez troublées pour manquer la grand'messe, et n'allèrent qu'à la messe militaire.

Dans trois jours, l'année 1819 finissait. Dans trois jours devait commencer une terrible action, une tragédie bourgeoise sans poison, ni poignard, ni sang répandu ; mais, relativement aux acteurs, plus cruelle que les drames accomplis dans l'illustre famille des Atrides.

— Qu'allons-nous devenir ? dit madame Grandet à sa fille, en laissant son tricot sur ses genoux.

La pauvre mère subissait de tels troubles depuis deux mois, que les manches de laine

M. Paul de Cassagnac conclut ainsi un long article :

« Cette lettre de M. le comte de Chambord sera, nous l'espérons, la fin de toutes les tentatives royalistes.

» Le terrain s'en trouve déblayé d'autant, et désormais il n'y a plus en présence que la République et l'Empire, c'est-à-dire les deux seules formes de gouvernement moderne. »

L'Ordre :

« Nous n'avons qu'à nous incliner devant l'attitude pleine de dignité et de grandeur du dernier représentant du principe de la légitimité. M. le comte de Chambord nous trouvera toujours respectueux admirateurs de sa fidélité aux glorieuses traditions de sa famille, et nous ne ferons qu'une remarque à propos de sa réponse à M<sup>rs</sup> Dupanloup; c'est que cette lettre place les princes d'Orléans dans une situation bien fautive. Plus l'héritier des Bourbons se met au-dessus des intrigues des partis, et plus la conduite des princes de la branche cadette apparaît réduite à de tristes proportions.

» Il est temps qu'ils prennent enfin la parole, — s'ils ont quelque chose à dire. »

Le *Courrier de France* considère la lettre du comte de Chambord comme un acte d'abdication plus spirituel et moins solennel que celui du roi d'Espagne, mais tout aussi définitif.

Nous ne sommes, pour notre part, dit la *Patrie*, ni étonnés, ni réjouis, ni affligés.

Le *Moniteur universel* est attristé, mais non surpris.

La Liberté :

« Sans partager l'inflexibilité du comte de Chambord à l'endroit de certaines doctrines dont le temps a déjà adouci les angles, on ne peut se défendre d'une certaine admiration pour une fermeté de caractère que rien n'a pu démentir : ni l'exil ni l'isolement, pour une volonté que le mirage d'un compromis conduisant au trône n'a pu entamer. »

#### LE CARNAVAL A METZ.

Dimanche dernier, à Metz, les Allemands ont organisé une cavalcade composée de la manière suivante :

D'abord le char du Milliard sur lequel étaient amoncelés des sacs ficelés avec ces inscriptions en grosses lettres et en chiffres gigantesques attachés sur la toile et pouvant être facilement lus :

**Un million 500,000 fr.**

Deux individus frappaient sur ces sacs et expliquaient par signes que c'était la France qui les avait fournis et que l'Allemagne les empochait.

Ensuite venait la voiture du maréchal Bazaine. Un Allemand, vêtu d'un uniforme de général français, couvert de décorations, causait et buvait avec un autre Germain en-

veloppé d'un grand manteau. Ces deux masques représentaient l'ancien commandant en chef de l'armée du Rhin et le prince Frédéric-Charles.

Une vingtaine de voitures allégoriques suivaient les deux premières.

Cette promenade a eu lieu à travers des rues désertes, les Messins ont tenu à honneur de ne point paraître; sanctionner par leur présence une fête où la France était insultée.

Les relations entre Lorrains et Allemands sont toujours aussi tendues, malgré les efforts des conquérants. La ville semble morte, le commerce français a fermé ses boutiques, les maisons particulières sont vides, ainsi que les villas et les châteaux des environs.

Ce pays si riche, si animé, ressemble à un immense cimetièrre où errent des uhlands prussiens, des fantassins bavarois et saxons.

### Nouvelles extérieures.

#### ESPAGNE.

Les républicains espagnols qui, pendant les huit premiers jours, avaient fait preuve d'une certaine modération, se hâtent de rentrer dans les traditions du parti.

Tout fait présumer, malgré les dépêches irrégulières de Madrid, que la république-sœur, comme disent les radicaux, sera entraînée par l'exemple de ses aînées.

A Xérès, on a déjà commencé à ouvrir les portes aux criminels qui s'y trouvaient détenus, et par expulser de leurs couvents les religieuses qui les habitaient.

Dans d'autres villes de la même province, les communards ont procédé au partage des biens; à Montilla, chef-lieu du district, on a pillé et brûlé les maisons des hommes marquants par leurs opinions conservatrices, et massacré les propriétaires. On a ensuite pendu, par le milieu du corps, les cadavres de quelques-unes des victimes, en écartant préalablement, au moyen de quelques traverses en jonc, les deux côtés de la section pour laisser voir le cœur et les entrailles; les victimes ont été pendues aux fenêtres de leurs demeures.

Le gouvernement français est plus inquiet qu'il ne consent à le dire. Les instructions suivantes, données à la flotte de la Méditerranée, font voir que l'on pressent de graves événements en Espagne.

Voici en effet ce que nous lisons dans le *Messenger du Midi*, du 24 février :

« L'escadre, surprise hier à quatre heures du soir, au mouillage du golfe Jouan, par une dépêche pressante, a rappelé en toute hâte ses compagnies de débarquement qui manœuvraient à terre.

» Dès que cette opération a été terminée, l'amiral a signalé aux corvettes de premier rang le *Sané* et l'*Infernet*, d'allumer les feux en appelant à l'ordre les commandants pour leur donner des instructions.

» A huit heures, ces deux navires ont dérapé en faisant route dans l'ouest à toute vapeur; au point du jour ils étaient à Toulon accostés aux appontements de Castigneau, où l'on embarque en double leur combustible, en complétant en même temps leurs vivres et leurs rechanges.

» Ces corvettes doivent se tenir prêtes à appareiller au premier signal. Le *Sané* ira, dit-on, en station à Valence, et l'*Infernet* se rendrait à Cadix.

» On s'attend à de graves événements en Espagne, et ces navires ont pour mission de protéger nos nationaux.

» On parle maintenant du rappel de l'escadre qui viendrait se concentrer et se ravitailler dans notre port, afin d'être toujours prête à appareiller et à la disposition du ministre dans un cas d'urgence. Voilà ce qui se dit, mais les dépêches étant chiffrées, il serait assez difficile d'en connaître le texte officiel. »

#### ANGLETERRE.

Une double famine menace l'Angleterre, celle de la viande et celle des charbons.

Le gouvernement britannique, dit une correspondance d'Angleterre, vient de nommer une commission qui doit examiner les causes de l'insuffisance de l'approvisionnement de la viande et en même temps discuter les mesures proposées pour parer à un inconvénient qui depuis l'année dernière a augmenté si sensiblement.

La viande conservée dans des boîtes d'étain, provenant d'Australie, n'a pas obtenu faveur auprès du public anglais, surtout la classe ouvrière; on a proposé de faire venir de Buenos-Ayres des bœufs vivants; mais l'on craint que la grande distance à parcourir par mer, jointe aux chaleurs torrides, n'exerce sur la santé de ces animaux une influence funeste et qu'ils ne meurent ou ne dépérissent avant d'arriver en Angleterre.

Un autre projet qui semble avoir plus de chance de réussite est celui de l'importation non-seulement des bœufs, mais aussi du blé des Etats de l'Ouest de l'Amérique, du Texas notamment, où la quantité et le nombre des troupeaux est immense, et la qualité des animaux excellente.

En faisant avancer ces troupeaux du Texas au sud du Nebraska où existe le grand marché des bêtes à cornes, il serait facile de les transporter dans des wagons spéciaux au port d'embarquement où des navires construits pour la réception du bétail, les transporteraient en Angleterre.

Pendant ce voyage, qui n'est comparativement pas long, ils seraient nourris de maïs principalement et de foin en petite quantité.

Ces projets ont été soumis à la commission, qui doit les discuter sérieusement. Il est urgent que l'on arrive à une conclusion quelconque, car l'approvisionnement en viande est de beaucoup inférieur à la demande.

Les riches ne souffrent pas de cet état de choses, mais la classe ouvrière a grand-peine à se procurer le morceau de roastbeef traditionnel.

La question du charbon est tout aussi importante. La hausse dans le prix de ce combustible augmente tous les jours; la crise sur cette matière prend les proportions les plus alarmantes. Les exportations dans les principaux ports tels que Liverpool sont suspendues, et plusieurs lignes de bateaux à vapeur vont cesser de fonctionner. Une grande entreprise, en Ecosse, qui possède une véritable flotte de steamers, a décidé de mettre sur chantiers un tiers de ses bateaux.

Depuis plusieurs jours une nouvelle hausse de 8 shillings par tonne a été annoncée et le charbon qui, autrefois, était brûlé en Angleterre, avec une si grande insouciance, est devenu aujourd'hui un véritable objet de luxe, le prix étant plus que doublé. Nécessairement, les Anglais se demandent anxieusement comment cet état de choses est arrivé. Les mines de charbon sont loin d'être épuisées et il existe d'autres dépôts à une profondeur facile à atteindre; il ne faut donc pas chercher là la cause de cette crise dans le marché du charbon.

Depuis longtemps les ouvriers mineurs avaient l'habitude de se mettre en grève, dans le but d'obtenir une augmentation de salaire; mais aujourd'hui qu'ils exigent, outre cette augmentation, une grande diminution dans les heures de travail, condition que l'on s'est vu forcé de leur accorder, la production du charbon a diminué presque de moitié, et c'est là qu'il faut voir la véritable cause de la crise actuelle.

Pour atténuer les effets, les journaux anglais proposent d'abord l'emploi d'une machine pour extraire le charbon et suppléer ainsi au travail que l'ouvrier ne veut pas faire, puis l'usage de foyers économiques.

Une machine inventée depuis quelque temps et qui fonctionne actuellement dans quelques puits, donne des résultats surprenants.

Cette machine qui ressemble à celle que l'on a employée pour le percement du Mont-Cenis, peut extraire en huit heures 350 pieds cubes de charbon, soit environ 70 ou 75 tonnes, selon le tassément des blocs. Trois ou quatre hommes peuvent servir cette machine qui fait, dans un même espace de temps, le travail de 40 hommes. De plus, cette machine économise 12 0/0 sur le déchet causé par le travail manuel, ce qui équivaut à peu près à 10 millions de tonnes par an.

L'invention de cette machine, qui rendra inutile le travail de 300,000 hommes sur 360,000 employés actuellement en Angleterre, comme l'invention de tant d'autres, a été provoquée par les grèves qui obligent les industriels à suppléer au travail manuel par le travail mécanique.

On connaît trop les différents foyers économiques pour qu'il soit nécessaire d'en parler; mais il est évident que l'emploi de ces foyers économise la moitié du charbon brûlé dans les cheminées ordinaires.

En somme, il est indispensable que l'entrepreneur cherche et trouve un moyen pour suppléer au travail de l'ouvrier, si l'ouvrier s'obstine à ne point vouloir travailler, et que

dont elle avait besoin pour son hiver n'étaient pas encore finies.

Ce fait domestique, si minime en apparence, eut de tristes résultats pour elle. Faut de manches, le froid la saisit d'une façon fâcheuse, au milieu d'une crise amenée par une épouvantable colère de son mari.

— Je pensais, ma pauvre enfant, que si tu m'avais confié ton secret, nous aurions eu le temps d'écrire à Paris, à M. des Grassins; il aurait pu nous envoyer des pièces d'or semblables aux tiennes; et, quoique Grandet les connaisse bien, peut-être...

— Mais où donc aurions-nous pris tant d'argent?

— J'aurais engagé mes propres. D'ailleurs M. des Grassins nous eût bien...

— Il n'est plus temps, répondit Eugénie d'une voix sourde et altérée en interrompant sa mère. Demain matin, ne devons-nous pas aller lui souhaiter la bonne année dans sa chambre?

— Mais, ma fille, pourquoi n'irais-je donc pas voir les Cruchot?

— Non, non, ce serait me livrer à eux et nous mettre sous leur dépendance. D'ailleurs j'ai pris mon parti. J'ai bien fait, je ne me repens de rien. Dieu me protégera. Que sa sainte volonté se fasse. Ah! si vous aviez lu sa lettre, vous n'auriez pensé qu'à lui, ma mère.

Le lendemain matin, premier janvier 1820, la terreur flagrante à laquelle la mère et la fille étaient en proie leur suggéra la plus naturelle des excuses pour ne pas venir solennellement dans la chambre de Grandet.

L'hiver de 1819 à 1820 fut un des plus rigoureux de l'époque. La neige encombrait les toits.

Madame Grandet dit à son mari, dès qu'elle l'entendit se remuer dans sa chambre :

— Grandet, fais donc allumer par Nanon un peu de feu chez moi, le froid est si vif que je gèle sous ma couverture. Je suis arrivée à un âge où j'ai besoin de ménagements.

— D'ailleurs, reprit-elle après une légère pause, Eugénie viendra s'habiller là. Cette

pauvre fille pourrait gagner une maladie à faire sa toilette chez elle par un temps pareil. Puis nous irons te souhaiter le bon an près du feu, dans la salle.

— Ta, ta, ta, ta! quelle langue! Comme tu commences l'année, Madame Grandet! Mais tu n'as jamais tant parlé. Cependant tu n'as pas mangé de pain trempé dans du vin, je pense!

Il y eut un moment de silence.

— Eh bien! reprit le bonhomme, que sans doute la proposition de sa femme arrangeait, je vais faire ce que vous voulez, Madame Grandet. Tu es vraiment une bonne femme, et je ne veux pas qu'il t'arrive malheur à l'échéance de ton âge, quoiqu'en général les *La Bertellière* soient faits de vieux ciment.

— Hein! pas vrai? cria-t-il après une pause. Enfin, nous en avons hérité, je leur pardonne.

Et il toussa.

— Vous êtes gai, ce matin, Monsieur, dit gravement la pauvre femme.

— Toujours gai, moi.

Gai, gai, gai le tonnelier

Raccommodez votre cuvier!

ajouta-t-il en entrant chez sa femme tout habillé.

— Oui, nom d'un petit bonhomme! il fait solidement froid tout de même! Nous déjeunerons bien, ma femme. Des Grassins m'a envoyé un pâté de foies gras truffé! Je vais aller le chercher à la diligence.

— Il doit y avoir joint un double napoléon pour Eugénie, vint lui dire le tonnelier à l'oreille. Je n'ai plus d'or, ma femme. J'avais bien encore quelques vieilles pièces, je puis te dire cela à toi; mais il a fallu les lâcher pour les affaires.

Et, pour célébrer le premier jour de l'an, il l'embrassa sur le front.

(La suite au prochain numéro.)

le consommateur économise le combustible qui, s'il venait à manquer, produirait non une crise, mais un véritable désastre.

#### ITALIE.

L'abdication d'Amédée aura des conséquences inévitables en Italie. Déjà, à la suite d'un conseil des ministres qui a été fort long, le ministère a donné sa démission, qui a été acceptée en principe; toutefois, sa chute définitive n'aura lieu que dans quelques semaines. Cette chute a été d'abord retardée, parce qu'on aurait craint des troubles sérieux à Rome, les esprits étant trop exaltés à cause des récents événements d'Espagne.

De plus, la chute du ministère en ce moment ferait ressortir davantage la honte que l'abdication d'Amédée a fait retomber sur la maison de Savoie.

Le sénat, la chambre des députés et toutes les municipalités, à tour de rôle, envoient des félicitations au roi déchu.

A ce propos, un illustre personnage, grand diplomate et homme perspicace, faisait les réflexions suivantes :

« En lisant tous ces télégrammes, tous ces ordres du jour, toutes ces félicitations, j'ai été frappé d'une chose que personne encore ne semble avoir remarquée, c'est que toutes ces démonstrations vont frapper directement le roi Victor-Emmanuel et le mettre dans une situation critique.

» En effet, que dit-on dans ces ordres du jour? On y admire « la conduite loyale, digne et franchement constitutionnelle d'Amédée. » On lui décerne des couronnes civiques, on lui décrète même des statues. Pourquoi? Parce qu'il a préféré abdiquer que de s'imposer au peuple espagnol, parce qu'il a mieux aimé descendre du trône que de verser le sang de ses sujets.

» Bien plus, tous ces applaudissements qu'on prodigue au roi Victor-Emmanuel; en l'appelant le roi galant homme, le digne père d'Amédée, tendent aussi au même but.

» Ces applaudissements, ces adresses, ces félicitations ne signifieraient-elles pas qu'on veut faire bien comprendre au roi d'Italie qu'il devra, lui aussi, un jour abdiquer s'il veut être loyal, digne, franchement constitutionnel et vraiment digne de son nom de roi galant homme? Ne signifieraient-elles pas qu'il devra se retirer plutôt que de s'imposer à des populations fatiguées de son règne, plutôt que de verser le sang de ses sujets? »

Rattazzi est sûr d'arriver au pouvoir; le roi l'a vu et l'a déjà nommé président du futur ministère; la nomination officielle ne tardera pas à paraître; ce sera une attente de quelques jours, afin de donner au ministère Lanza le temps et l'occasion de tomber avec un peu moins de déshonneur.

Rattazzi au pouvoir, la débâcle va commencer. Rattazzi sera le Ruiz-Zorrilla de Victor-Emmanuel. On sait de bonne source que le plan de Rattazzi, de ses amis et des républicains, est celui-ci : accroître, s'il se peut, l'enthousiasme pour Amédée; provoquer de toutes ses forces des adresses, des félicitations; applaudir le roi; vanter la conduite loyale, digne, d'Amédée, ce qui se fait déjà; puis un beau jour le parti fera naître quelque gros événement qui mettra le roi dans l'alternative ou d'abdiquer ou de faire mitrailler le peuple, et dans les deux cas il est perdu.

On ne vante tant la loyauté, la dignité, la galanterie du fils que pour forcer le père à l'imiter. Les mêmes moyens qui ont si bien servi en Espagne seront fidèlement employés en Italie; et le plus curieux de la chose sera que le roi, sa famille et les officieux marcheront à la tête de ce mouvement concerté qui doit les perdre et les précipiter sans s'en apercevoir, et au profit des républicains qui font mouvoir tous les fils de la trame.

Au moment voulu et choisi, Victor-Emmanuel devra choisir entre ce qu'on est convenu d'appeler une politique loyale, sérieuse, digne d'un galant homme, et une politique qui serait soi-disant déloyale, légère et indigne d'un galant homme.

Voilà tout le secret de ces applaudissements, de ces félicitations décernés au fils du roi d'Italie. Victor-Emmanuel est une victime qu'on conduit au supplice, couronnée de fleurs, au son des instruments et au milieu des applaudissements.

Juste vengeance de la justice de Dieu qui punit les révolutionnaires là où ils ont péché. En 1848, on a frappé Pie IX et on l'a fait tomber en l'applaudissant; les mêmes hommes frapperont son oppresseur et son spoliateur par les mêmes moyens. C'était alors une épreuve, ce sera aujourd'hui un châtement mérité.

A propos de l'arrivée au pouvoir du député Rattazzi, on se demande si M. Thiers ne serait pas d'accord avec lui. Le *Journal de Rome* étant à la fois l'organe officieux de ces deux personnages, pourquoi leur politique ne serait-elle pas la même?

Le « petit bourgeois » qui a tant déclamé contre la politique à bascule de l'empire et qui l'imite pourtant si bien, n'aurait-il pas, lui aussi, la marotte de vouloir devenir le chef et le directeur politique des races latines, comme avaient voulu l'être les Bonaparte et le roi Victor-Emmanuel?

### Chronique Locale et de l'Ouest.

La société de Notre-Dame-du-Fort inaugurerait, dimanche dernier, son nouveau local de la rue Basse-Saint-Pierre. La foule nombreuse qui remplissait la grande salle témoignait de toute la sympathie des diverses classes de notre population pour cette société de jeunes gens.

Nulle œuvre, à notre époque, ne mérite davantage les encouragements des gens de bien. Si l'on veut renouer la tradition nationale et rendre à notre patrie la gloire et l'honneur qu'elle a perdus, il n'y a qu'un seul et unique moyen : c'est de ramener la génération nouvelle à la foi catholique. Or, tel est le but que se sont proposés les fondateurs de la société de Notre-Dame-du-Fort. Ces hommes de dévouement veulent, pour les jeunes gens qui sortent des écoles, du collège, et qui entrent dans le commerce ou l'industrie, un asile pour leur foi, un abri où leur jeunesse puisse échapper à cette atmosphère de doute, d'incrédulité et d'impiété qui étouffe tout sentiment religieux. Ils offrent à la nouvelle génération un refuge où elle puisse trouver, avec des délassements honnêtes, la sauvegarde des mœurs et un soutien dans les crises qu'amène l'âge des passions et le tourbillon du monde.

Tous, à Saumur, partagent ces sentiments et considèrent cette institution comme le complément indispensable des autres œuvres en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Mais, nous devons aussi le dire, les jeunes gens de Notre-Dame-du-Fort ménaageaient une agréable surprise à ceux qui étaient venus inaugurer avec eux leur nouveau local : ils s'étaient transformés en acteurs, et ont su rendre avec un tact et une finesse de sentiments qui leur font honneur les divers rôles qu'ils s'étaient partagés.

Deux artistes de notre ville avaient mis leur savoir à leur disposition, et, pendant deux soirées, M. Albert et M<sup>me</sup> Kerneis ont recueilli un juste tribut d'applaudissements d'un public bien appréciateur.

Que tous reçoivent ici des félicitations : à ceux-ci pour leur talent, qui n'a d'égal que leur bonne volonté; aux jeunes gens, pour leur esprit d'union et d'attachement à cette œuvre, et aux prêtres dévoués qui sacrifient tous leurs instants pour le bien-être moral et matériel de la jeunesse de Saumur.

M. LE COMTE DE PONTGIBAUD.

M. le comte de Pontgibaud, âgé de 50 ans à peine, vient de mourir à Pau, où il était allé chercher, sous un climat plus doux, un repos sollicité par ses nombreux amis.

Homme de devoir et de dévouement, attaché à la vraie monarchie par ses traditions de famille autant que par réflexion, il avait su se faire aimer et estimer de tous ceux qui l'approchaient.

D'une affabilité parfaite, il laisse dans le canton de Vihiers, dont il était le représentant au conseil général, des regrets sincères et unanimes.

Les pauvres perdent en lui non-seulement un protecteur mais un père, car il aimait à les appeler ses enfants.

Angers, ce 25 février 1873.

A Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Echo Saumurois*.

Monsieur,  
J'apprends que le bruit court, à Saumur,

que le Directeur de la nouvelle Société mutuelle d'assurances, l'ANGEVINE, perçoit 25 mille francs d'appointements, d'où on pourrait conclure que cette œuvre aurait été créée uniquement dans son intérêt.

Or, ses appointements ne sont réellement que de trois mille francs; je réclame de votre impartialité l'insertion dans votre journal de cette rectification.

L'ANGEVINE est une œuvre d'intérêt public pour l'Anjou, tributaire jusqu'à ce jour des autres départements, au point de vue des assurances. Fondée par des notabilités trop bien connues pour que l'on puisse leur supposer une pensée de spéculation, elle offre à ses assurés ou sociétaires les avantages suivants :

« Primes fixes avec participation à la totalité des bénéfices nets; modifications, à l'avantage des assurés, des lois générales d'assurances; siège social à Angers. »  
Veuillez agréer, etc.

Le Directeur de l'Angevine,  
G<sup>al</sup> J. CLERET.

Les journaux de Nantes nous apprennent qu'un violent orage a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser aux chambres de commerce la circulaire suivante :

« Monsieur le président,

» La nouvelle loi sur le travail des enfants et des filles mineures dans les manufactures, qui vient d'être l'objet d'une deuxième délibération de l'Assemblée nationale, contient trois dispositions principales, savoir :

» 1<sup>o</sup> L'article 3 est ainsi conçu : « Les enfants du sexe masculin, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de treize ans révolus, et les enfants du sexe féminin, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de quatorze ans révolus, ne pourront être assujettis à une durée de travail de plus de six heures par jour, divisées par un repos; »

» 2<sup>o</sup> Aux termes du deuxième paragraphe de l'article 4, l'interdiction du travail de nuit (c'est-à-dire entre neuf heures du soir et cinq heures du matin) est appliquée à l'emploi, dans les usines et manufactures, de filles âgées de moins de vingt et un ans;

» 3<sup>o</sup> Enfin, l'article 18 porte que « les agents de la police judiciaire, concurremment avec les inspecteurs spéciaux, constateront les infractions à la loi. »

» Ces trois dispositions pouvant influencer sur l'organisation du travail de plusieurs industries, je désire, avant que le projet de loi soit soumis à la troisième délibération, connaître l'opinion des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures en ce qui les concerne.

» J'ai en conséquence l'honneur, monsieur le président, de vous prier de vouloir bien en faire délibérer d'urgence MM. les membres de votre chambre, et me faire parvenir, dans le plus bref délai possible, leur avis motivé et développé, avec tous les documents que vous croiriez devoir y joindre.

» Recevez, etc.

» Le ministre de l'agriculture et du commerce,  
» TEISSERENC DE BORT. »

Signalons deux mesures favorables aux intérêts agricoles.

1<sup>o</sup> Une circulaire du ministre de l'intérieur qui enjoint aux autorités départementales de seconder de tout leur pouvoir le bon vouloir des propriétaires et des chasseurs qui voudront faire de grande battues pour détruire les animaux nuisibles : loups, sangliers, lapins, renards, etc.

2<sup>o</sup> Un arrêté du ministre de l'agriculture qui décide que les chevaux de trait formeront une catégorie nouvelle dans les concours régionaux, et qu'il y aura pour 4,000 fr. de primes accordées à cette catégorie dans chaque concours.

Depuis longtemps cette innovation était réclamée par le monde agricole.

D'après le rapport sur la matière, envoyé au ministre de la guerre par la commission instituée pour procéder à l'organisation de l'armée territoriale, les officiers de l'armée territoriale ne devraient pas recevoir de solde.

Il est probable, toutefois, que dans les premières années, où il faudra procéder à l'organisation, à l'équipement de cette masse de soldats, il sera nécessaire d'attribuer une solde à un nombre relativement considérable d'officiers chargés d'un travail constant, en dehors des prises d'armes.

Le travail à la manufacture d'armes de Châtelleraut a repris avec beaucoup d'activité. Tous les ouvriers capables, honnêtes et laborieux qui se présentent sont immédiatement employés.

La commande du mois de janvier pour la manufacture d'armes est de 90,000 fusils chassepot qui doivent être livrés dans l'année, indépendamment d'un nombre assez considérable de carabines et de sabres.

#### LE DROIT DE TIMBRE SUR LES VALEURS ÉTRANGÈRES.

La loi de 1863 a établi un droit de timbre sur les titres de rente, emprunts et autres effets publics des gouvernements étrangers circulant en France. Ce droit étant perçu à raison de 50 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs du montant de leur valeur nominale, un décret fixe chaque année la valeur des monnaies étrangères en monnaie française.

Voici, d'après le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, ce qui a été déterminé pour 1873 :

Autriche : florin, 2 fr. 24 c.; dette extérieure, payables en liv. sterling, 25 fr. 50 c.  
Espagne : dette inférieure (la piastre), 5 fr. 40 c.; dette extérieure (la piastre), 5 fr. 40 c.  
Italie : la lire, 0 fr. 92 c.  
Etats-Unis : le dollar, 5 fr. 16 c.  
Hollande : le florin, 2 fr. 40 c.  
Portugal : la livre sterling, 25 fr. 50 c.  
Russie : dette extérieure (livre sterling), 25 fr. 20 c.; — dette extérieure (rente 4 1/2), 25 fr. 50 c.  
Turquie : dette extérieure (livre sterling), 25 fr.

#### SUR L'EMPLOI DE L'EAU DE SAVON CONTRE LE PUCERON DES RACINES.

M. J. Sisley signale le fait suivant :

L'été dernier, ayant dans son jardin deux planches de carottes d'une belle venue, un matin il vit les tiges se flétrir et constata que les deux planches étaient envahies par le puceron des racines (*Aphis radicum*). — Immédiatement il prépara de l'eau de savon, ayant appris par expérience qu'elle détruit la plupart des insectes, et il arrosa copieusement ses deux planches de carottes. Le lendemain, il ne restait plus de pucerons vivants, et au bout de quelques jours ses carottes reprirent un air prospère.

Cette eau de savon coûte peu, le savon noir se payant au détail 1 fr. le kilogramme, et un kilogramme suffit pour 100 litres d'eau. Pourquoi n'expérimenterait-on pas l'eau de savon contre le phylloxera vastatrix de la vigne?

### Dernières Nouvelles.

Le *Soir*, contrairement à l'assertion du *Bien public*, annonce que le Président de la République prendra la parole dans la discussion d'aujourd'hui.

Le *Messageur de Paris* accentue cette assertion :

« Dans les cercles politiques de Versailles, et particulièrement dans l'entourage présidentiel, on ne s'occupe en ce moment, dit-il, que d'un discours-manifeste que préparerait M. Thiers en vue de la séance de jeudi. Le Président se propose, dit-on, d'exposer sa politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à tous les points de vue. »

Les comités radicaux de Paris, dans une assemblée qui s'est tenue mardi, ont demandé d'urgence l'allocation d'une certaine somme pour subvenir aux besoins de quelques frères et amis qui vont se diriger en Espagne.

Un nommé Peyrouton, probablement un parent d'Abel Peyrouton qui doit passer aujourd'hui en conseil de guerre, est désigné comme chef de l'expédition.

Le courrier de Madrid n'est pas arrivé hier matin; nous n'avons reçu que les jour-

naux de la Catalogne du 23; ceux du 24 font défaut.

Pour les articles non signés: P. GODET.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1565. — 22 Février 1873.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Un philanthrope, nouvelle. — Bigarrures anecdotiques, littéraires et fantaisistes. — Nos gravures. — Le Café de la Régence. — Chronique parlementaire. — Les Théâtres. — Revue de la Bourse.

Gravures: M. Figueras, chef du pouvoir exécutif de la République espagnole; — M. Martos, président des Cortès; — S. M. le roi d'Espagne; — S. M. la reine d'Espagne. — Les fêtes du Caire: le cortège de la princesse fiancée; — Vue générale de la ville et de la citadelle; — Les sacrifices d'animaux devant le palais d'El Mieh. — La Révolution espagnole: Madrid, lecture d'une proclamation du Gouvernement provisoire; — Barcelone, envahissement de l'hôtel de ville par la foule. — Types et physionomies de Paris: les joueurs d'échecs au Café de la Régence. — La journée terminée, la Veillée, compositions et dessins de Ch. Jacque. — L'Ange conducteur, par Annibal Carrache. — Échecs. — Rébus.

En vente chez Michel Lévy, frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle: Étude de l'Homme, par N.-V. de Latena.

5<sup>e</sup> édition. Deux beaux et forts vol. gr. in-18: 7 fr. — *Le Siège de Paris, journal d'une Parisienne*, par Juliette Lamber (M<sup>me</sup> Edmond Adam). Un beau vol. grand in-18: 3 fr. 50. — *Madame et Monsieur Cardinal*, par Ludovic Halévy. 8<sup>e</sup> édition. Un beau vol. gr. in-18, illustré de 12 vignettes, par Edmond Morin: 3 fr. 50. — *L'Art de plaire, études d'hygiène, de goût et de toilettes*, par Ernest Feydeau. Un vol. gr. in-18: 2 fr. — *Marion de Lorraine*, drame en cinq actes, en vers, par Victor Hugo. Nouvelle édition avec une préface inédite et une eau-forte de Léopold Flameng. Un vol. in-8<sup>e</sup> cavalier: 4 fr. — La même pièce, édition populaire, gr. in-8<sup>e</sup> jésus: 60 c. — *La Barbe d'un marié*, comédie en un acte, par Fréd. Girard. Gr. in-18: 4 fr. — *L'Ange du Peuple*, par Clémence Robert. Un vol. de la collection Michel Lévy: 4 fr. 25. — (Envoi franco.)

Une femme du monde qui, sous le nom de Juliette Lamber, a fait déjà plusieurs excursions brillantes dans les lettres, publie aujourd'hui chez les éditeurs Michel Lévy frères un nouvel ouvrage, — *Le Siège de Paris, Journal d'une Parisienne*, — dont la lecture se des plus curieuses et des plus attachantes. C'est, comme l'indique le titre, un livre écrit au jour le jour, sous l'impression du moment, et où palpite le cœur de la grande ville assiégée. Par les tableaux pris sur le vif qui en forment chaque page, par les détails inédits que révèle l'élegant auteur bien placé pour tout voir, il émeut et reconforte en même temps qu'il peint dans toute

sa sévérité saisissante cet héroïque et douloureux épisode de l'histoire de Paris.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.



Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la Revalésière pendant quelque temps et

m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Billange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

**Théâtre de Saumur.**

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers. — Direction de M. CH. BONNESSEUR.

Lundi 3 mars 1873,

**LES MOUSQUETAIRES**

OU 20 ANS APRÈS,

Grand drame historique en 5 actes et 11 tableaux, de MM. A. Dumas et Maquet.

Bureaux, à 7 heures; rideau, à 7 heures 1/2.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 FÉVRIER 1873.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	56	35	» 30	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	815	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	375	»	1 25
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	82	25	» 25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	647	50	» 1 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	435	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier	430	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	450	»	»
5 % Emprunt	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	976	25	» 3 75	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	90	75	» 55	Charentes, 400 fr. p. j. août.	383	75	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	»	»	Est, jouissance nov.	518	75	» 1 25	Orléans	273	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	392	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	880	»	» 7 50	Paris-Lyon-Méditerranée	272	25	»
— 1865, 4 %	445	»	»	Midi, jouissance juillet.	580	»	» 10	Est	273	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	277	»	»	Nord, jouissance juillet.	1060	»	»	Nord	283	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249	50	»	Orléans, jouissance octobre.	860	»	»	Ouest	268	50	»
— libéré	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	525	»	» 1 25	Midi	272	50	»
Banque de France, j. juillet.	4430	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	260	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	493	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	723	75	» 1 25	Vendée	244	50	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	487	50	»	Société Immobilière, j. janv.	78	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	475	»	»								

**GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).**

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS			
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).			
9 — 02 — — omnibus.			
1 — 33 — — soir,			
4 — 13 — — express.			
7 — 27 — — omnibus.			

  

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS			
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — omnibus.			
9 — 50 — — express.			
12 — 38 — — soir, omnibus.			
4 — 44 — —			
10 — 30 — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**MAISON**  
A Saumur, rue des Basses Perrières, n° 8,  
Avec cour, jardin et servitudes.  
S'adresser à M. FOURNÉE, propriétaire à Saumur, ou à M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire. (87)

Etude de M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 9 mars 1873, heure de midi,  
En l'étude de M<sup>r</sup> ROBINEAU,  
**DIFFÉRENTS IMMEUBLES**  
Consistant en :  
**TERRES, VIGNES ET BOIS**  
Situés communes de Varrains, Souzay et Dampierre,  
Appartenant à la famille Messenger.

**A VENDRE**  
**UN JOLI PAVILLON**  
Sur le Champ-de-Foire,  
Composé de plusieurs pièces, appartenant à M. LESAGE.  
Remises, écuries, etc., etc.,  
Vaste jardin fruitier.  
Pour traiter, s'adresser à M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (96)

**A LOUER**  
Présentement,  
**UNE MAISON**  
Rue de la Cocasserie, n° 14, à Saumur.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve TASSE, qui l'habite. (48)

Etude de M<sup>r</sup> POULET, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 10.

**A LOUER**  
De suite ou pour la Saint-Jean,  
**UNE MAISON**  
ET VASTES MAGASINS  
Rue Saint Jean, n° 44 et 46.  
S'adresser audit M<sup>r</sup> POULET. (53)

**A VENDRE**  
D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grands différents, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS.**  
Les dettes contractées par M. et M<sup>me</sup> GAURON, de Jarry, commune de Brain-sur-Allonnes, sans l'autorisation du conseil judiciaire, ne seront pas payées.

Publication de la Librairie HACHETTE et C<sup>o</sup>, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

**DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**  
PAR  
**M. E. LITTRÉ,**  
de l'Académie française,  
**OUVRAGE ENTièrement TERMINÉ ET PUBLIÉ**  
**EN LIVRAISONS A UN FR.**  
L'ouvrage complet formera 110 fascicules à 1 fr. Il paraît un fascicule le Samedi de chaque semaine à partir du 15 février 1873.  
En vente à Saumur, chez M. GRASSET, libraire.

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**AVIS**  
La vente, après faillite, du mobilier du sieur Moisson, chapelier à Saumur, rue Saint Jean, n° 44 et 46, continuera le vendredi 28 février 1873, à midi, à la requête de M. Poulet, syndic de sa faillite. (99)

M<sup>r</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

M<sup>r</sup> SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc expéditionnaire.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**CHRONIQUES SAUMUROISES**

PAR M. PAUL RATOUIS,  
Juge de paix du canton de Saumur (Nord-Ouest).  
TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :  
Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,  
Prix: 4 fr. 25 c.,  
A Saumur, chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR :  
**ÉTUDES HISTORIQUES**  
SUR  
**L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR.**  
Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

**Musique ... CHAUDENS ... Musique**  
Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

**SAUMUR**  
A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.  
Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHAUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean. On y trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano surtout, pour violon, flûte, cornet et autres instruments; romances et chansonnettes. Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi.  
Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.  
**Fortes remises: — Mêmes prix qu'à Paris.**  
N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers un accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont. (197)  
Saumur, imprimerie de P. GODET.